

| | | |
|-------------|--------|----|
| 4.0 crédits | 30.0 h | 2q |
|-------------|--------|----|

| | |
|---|--|
| Enseignants: | Loosen Brigitte ; |
| Langue d'enseignement: | Anglais |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Ressources en ligne: | > http://moodleucl.uclouvain.be/course/view.php?id=1734 |
| Préalables : | L'étudiant devra avoir suivi un cours correspondant au niveau B1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues " ou équivalent. |
| Thèmes abordés : | L'étudiant sera amené à prendre part à des activités lui permettant d'exercer et de développer ses compétences communicatives (principalement l'expression orale) et sa maîtrise de la langue dans des situations telles que: les rapports sociaux, l'organisation d'un voyage / séjour à l'étranger, la présentation publique d'un projet, d'une communication ... , la participation à (conduite d') un groupe de travail, une réunion ..., la négociation, l'échange d'idées, l'élaboration d'une argumentation, l'entretien téléphonique, l'entretien d'embauche (y compris la rédaction du CV et de la lettre de motivation). |
| Acquis d'apprentissage | L'objectif principal est de développer l'aptitude de l'étudiant à la pratique de l'anglais (essentiellement) oral dans des situations de communication interactive telles qu'il en rencontrera dans le cadre de ses activités professionnelles futures. Le niveau à atteindre est le niveau B2 supérieur du " Cadre européen commun de référence pour les langues " pour les aptitudes suivantes : -- Compréhension à la lecture -- Compréhension à l'audition -- Expression orale -- Expression écrite <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | -- L'évaluation continue porte sur la participation de l'étudiant aux diverses activités et sur la préparation de chacune d'elles, en particulier (au moins) une présentation orale au cours. -- L'examen oral interactif et individuel place l'étudiant dans une (plusieurs) situation(s) similaire(s) à celles pratiquées au cours. |
| Méthodes d'enseignement : | Avant chaque activité, l'enseignant mettra à la disposition de l'étudiant une panoplie d'outils (techniques de communication, fonctions langagières, vocabulaire général et spécialisé, rappels grammaticaux, ...) et de ressources (documents écrits, audiovisuels, sites internet ...) qui lui permettront d'être opérationnel dans chacune des situations de communication interactive, pour autant qu'il s'y prépare avec toute l'application requise. Des activités de "feedback" et de remédiation seront également prévues. Des instructions détaillées concernant chaque activité seront communiquées à l'avance aux étudiants. |
| Contenu : | Le cours vise la maîtrise des techniques de communication propres au milieu professionnel des ressources humaines / science du travail ainsi que la maîtrise de la langue |
| Bibliographie : | -- Syllabus du cours (disponible à l'ILV) -- Matière d'auto-apprentissage accessible via la plateforme Moodle |
| Cycle et année d'étude : | > Master [120] en sciences du travail (horaire décalé) |

| | |
|------------------------------|-----|
| Faculté ou entité en charge: | ILV |
|------------------------------|-----|